

Les deux bassins à flot sont des constructions de la fin du XIXème, début XXème, sur la rive gauche de la Garonne. Ces bassins étaient le point névralgique du commerce et de l'activité maritime de Bordeaux à la veille de la première guerre mondiale. Aujourd'hui, les 160ha de friches industrielles et portuaires deviennent un quartier mixte en pleine mutation architecturale avec d'ambitieux projets résidentiels, culturels et d'agréments tout en conservant son patrimoine maritime.



Point de départ : Tram ligne B Cité du vin



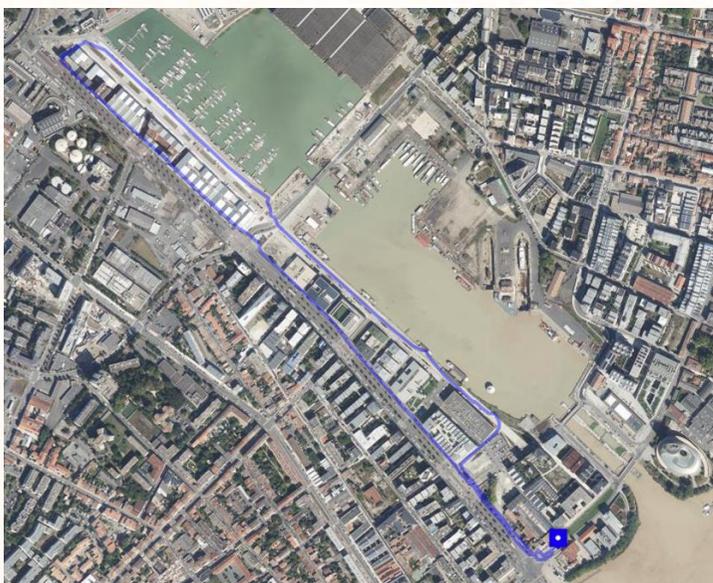


Circuit rouge : max 3km

BR[®] 37

Départ depuis le tram B arrêt Cité mondiale du vin situé quai de Bacalan. Emprunter le trottoir de la rue Lucien Faure, tourner à droite après le jardin des pêcheurs (n°11 rue Lucien Faure), passer à travers le mini-parc pour rejoindre le hangar G2 et l'esplanade qui longe les bassins à flot. Vous pouvez aller jusqu'à l'autre extrémité des bassins (place de Latulle), ou interrompre votre parcours en tournant sur votre gauche pour revenir par le trottoir longeant la rue Lucien Faure. Vous pourrez flâner sur cette immense esplanade et selon vos goûts regarder les bateaux amarrés, les restaurants, l'ancienne base sous-marine, la cité mondiale du vin ou une des dernières œuvres modernes «le vaisseau spatial».

Sur le retour par la rue Lucien Faure, offre de belles perspectives sur des immeubles du XXIème siècle.



Le Vaisseau Spatial : œuvre de Suzanne Treister, cette sculpture est issue de la métamorphose d'une épave de navire de la Seconde Guerre Mondiale en un vaisseau spatial et donne chair au processus physique de mutation dans la ville. L'œuvre encourage à envisager, imaginer et construire un avenir différent et incarne aussi l'exaltation et les possibilités de changement, de vitesse et d'espace.



Cette Balade à Roulettes[®] est proposée par FFRandonnée Gironde
Retrouvez les autres Balades à Roulettes[®] sur <http://gironde.ffrandonnee.fr>

Renseignements mairie de Bordeaux. Textes et photos de Patrick et Danièle Gouiffès.
Reproduction interdite. Novembre 2024.